

Canada - Africa
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada - Afrique

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant ses visites bilatérales au Botswana et en Zambie**

Association parlementaire Canada-Afrique

**Gaborone, Botswana et Lusaka, Zambie
Du 14 au 19 février 2010**

Rapport

L'Association parlementaire Canada-Afrique était représentée par les personnes suivantes : l'honorable Mauril Bélanger, C.P., député et coprésident de l'Association, l'honorable Raynell Andreychuk, sénatrice et coprésidente de l'Association, l'honorable Mobina Jaffer, c.r., sénatrice et vice-présidente de l'Association, M^{me} Yasmin Ratansi, députée et vice-présidente de l'Association, M^{me} Johanne Deschamps, députée et vice-présidente de l'Association, M^{me} Lois Brown, députée et membre de l'Association, et M. Randy Hoback, député et membre de l'Association. La délégation était accompagnée de M. Michael Dewing, analyste pour l'Association, et de M. Maxime Ricard, secrétaire de l'Association.

OBJECTIFS

Les représentants de l'Association parlementaire Canada-Afrique se sont rendus à Gaborone (Botswana) et à Lusaka (Zambie) du 14 au 19 février 2010, animés par les objectifs suivants :

- consolider les relations bilatérales et la coopération parlementaire;
- inviter les parlementaires à se soucier des questions liées à la démocratie, à la gouvernance et à l'économie;
- consolider les relations avec les organisations régionales, notamment avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC);
- familiariser les parlementaires avec les activités du Canada dans la région par le biais de contacts avec des parlementaires, des fonctionnaires, des groupes de la société civile et des entreprises.

Pour concrétiser ces objectifs, la délégation a rencontré des parlementaires, des fonctionnaires, des représentants de partis politiques, des représentants canadiens, des représentants d'entreprises et des membres d'organisations non gouvernementales du Botswana et de la Zambie. Elle a également fait des visites sur le terrain.

Principaux enjeux

Le Botswana est un pays stable et relativement prospère. Grâce à la production de diamants et à une saine gestion économique, il est passé du statut de l'un des pays les plus pauvres d'Afrique à celui de pays à revenu moyen. Le gouvernement n'ignore pas que la production de diamants aura une fin et il s'attelle à diversifier l'économie. Le chômage et la pauvreté – notamment dans les zones rurales – restent cependant problématiques, et le pays se classe au deuxième rang des pays les plus touchés par le VIH/SIDA. Le gouvernement a pris des mesures pour lutter contre l'épidémie, mais les progrès sont lents.

La Zambie est une démocratie stable dirigée depuis 1991 par le Mouvement pour la démocratie pluripartite. Au cours des années 1990, certains ont dénoncé la corruption généralisée du pays. Levy Mwanawasa, élu président en 2002, a pris des mesures pour lutter contre la corruption. Mais, depuis son décès en 2008, on s'inquiète du fait que ses efforts ne sont pas poursuivis avec la même vigueur. La Zambie est un gros producteur de cuivre, et l'augmentation des prix à l'échelle internationale a stimulé l'exploitation du

cuire au cours des dernières années, mais le pays reste l'un des plus pauvres au monde. Il souffre d'une infrastructure médiocre et de maladies comme le VIH/SIDA et la malaria.

Le Botswana et la Zambie font face à différents problèmes de développement. Le premier doit relever beaucoup de défis communs aux pays les moins développés (pauvreté des zones rurales, chômage élevé, taux d'infection au VIH important, etc.), mais son statut de pays à revenu moyen limite sa capacité d'obtenir de l'aide auprès des pays donateurs. La seconde a des antécédents de mauvaise gestion économique et, bien qu'elle ait pris des mesures pour corriger la situation, on a le sentiment qu'elle pourrait retomber dans ses errements.

Le Botswana et la Zambie sont membres du Parlement panafricain (PAP) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Le premier est un organisme de l'Union africaine, tandis que la seconde est une collectivité économique régionale regroupant 15 membres, dont l'objectif est d'aider les pays de l'Afrique australe à harmoniser leurs politiques et leurs stratégies socioéconomiques. Par ailleurs, la Zambie est membre du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), collectivité économique régionale composée de 19 membres, dont le siège social se trouve à Lusaka.

Canada entretient avec les deux pays des liens de longue date en raison de leur appartenance au Commonwealth. Les relations commerciales avec le Botswana se multiplient, et la mission canadienne à Harare (Zimbabwe) représente le Canada. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) n'y a pas de programme bilatéral d'aide au développement, mais elle fournit de l'aide par d'autres voies. En Zambie, nous sommes représentés par le Haut-commissariat du Canada. La Zambie n'est plus un pays cible pour l'ACDI, mais elle continue de profiter d'un programme bilatéral destiné à consolider son système de santé.

Les voyages entrepris auparavant par l'Association portaient sur l'évolution de la coopération régionale dans l'Afrique de l'Est, en Afrique du Nord et dans la région australe ainsi que sur l'instauration de relations avec le PAP. Cette fois-ci, l'Association s'est intéressée à la façon dont le Botswana et la Zambie collaborent avec leurs partenaires régionaux par le biais d'organismes comme la SADC. Elle souhaitait également explorer les possibilités d'un engagement accru du Canada auprès de ces deux pays.

LE BOTSWANA

A. Généralités

La République du Botswana est un pays africain enclavé, peuplé de 1,9 million d'habitants. Ancien protectorat britannique, il est dirigé par le Parti démocratique du Botswana (BDP) depuis l'indépendance du pays en 1966. Le BDP n'a que peu d'opposition jusqu'en 1989, lorsque le Front national du Botswana (BNF) remporta des sièges pour la première fois à l'Assemblée nationale.

Au cours des années 1990, des réformes introduites dans le système démocratique permirent de créer une commission électorale indépendante, de fixer une limite de deux mandats au président et de prévoir la succession automatique du vice-président à la

présidence. En 2004, le nombre de sièges à l'Assemblée nationale est passé de 40 à 57. En 2005, l'organisme consultatif dit Chambre des chefs a été désigné d'un nouveau nom, le Ntlo ya Dikgosi, et le nombre de ses membres est passé de 15 à 35. Aux élections d'octobre 2009, le BDP a obtenu 45 sièges, le BNF en a obtenu six, et le Parti du congrès du Botswana (BCP) et un parti allié en ont obtenu cinq. C'est la première fois qu'un candidat indépendant a été élu.

Le président, Ian Khama, fils du premier président du Botswana, sir Seretse Khama, a été élu en 2008. Il a un leadership incontestable en matière de questions de droits de la personne et de gouvernance et a adopté une attitude stricte quant à la situation de la gouvernance au Zimbabwe.

Le succès économique du Botswana est en grande partie attribuable à la production de diamants et à la bonne gouvernance du pays. Le gouvernement a progressivement investi les revenus issus de cette production dans la construction d'infrastructures et dans le développement du système de santé et du système d'éducation¹.

Malheureusement, la pauvreté demeure importante, notamment dans les zones rurales, et les responsables du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) estiment que, de 2002 à 2007, 49,4 % des habitants vivaient avec moins de 2 dollars américains par jour².

Le problème de la pauvreté au Botswana tient en partie à l'afflux de Zimbabwéens dans le pays. Leur nombre est en effet de 200 000 à 300 000. Le gouvernement arrête les immigrants zimbabwéens illégaux et les renvoie chez eux, mais beaucoup reviennent rapidement³.

Cependant, le problème le plus grave pour le développement du Botswana est le fait qu'on y enregistre le deuxième taux le plus élevé au monde d'infection au VIH/SIDA. Le taux d'incidence du VIH parmi les adultes âgés de 15 à 49 ans est évalué à 24 %. En 2007, quelque 300 000 personnes étaient infectées par le VIH/SIDA, et 11 000 environ sont mortes du SIDA. Le nombre d'enfants âgés de 0 à 17 ans ayant perdu leurs parents à cause du SIDA était d'environ 95 000⁴. Le gouvernement du Botswana a pris solidement les choses en main pour lutter contre l'épidémie. Selon les estimations,

¹ Banque mondiale, « Botswana : fiche-pays », septembre 2009. Voir le site : <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/AFRICAEXT/BOTSWANAEXTN/0,,contentMDK:21422337~pagePK:141137~piPK:141127~theSitePK:322804,00.html> (consulté le 11 mars 2010).

² Programme des Nations Unies pour le développement, « Population living below \$2 a day (%) », Rapport sur le développement humain 2009. Voir le site : <http://hdrstats.undp.org/fr/countries/> (consulté le 3 mars 2010).

³ Council of Foreign Relations, « Botswana: An African Success Story Shows Strains », 10 janvier 2008. Voir le site : <http://www.cfr.org/publication/15108/> (consulté le 4 mars 2010).

⁴ Groupe de travail ONUSIDA/OMS sur le VIH/sida et la surveillance des IST, Fiches d'information épidémiologique sur le VIH et le sida — Botswana, octobre 2008. Voir le site : http://apps.who.int/globalatlas/predefinedReports/EFS2008/full/EFS2008_BW.pdf (consulté le 17 mars 2010).

120 000 personnes avaient besoin de médicaments antirétroviraux en 2007, et quelque 93 000 d'entre elles en ont obtenu⁵.

La politique étrangère du Botswana est axée sur l'intégration économique et politique en Afrique australe. Le siège social de la SADC est situé dans sa capitale, Gaborone, et le Botswana espère utiliser sa position stratégique au centre géographique de la région.

Néanmoins, dans la région, les relations du Botswana avec le Zimbabwe sont tendues. La crise qui afflige ce pays a entraîné un afflux de Zimbabwéens au Botswana, et c'est l'une des raisons pour lesquelles le Botswana critique les politiques du président Robert Mugabe.

Comme beaucoup de pays d'Afrique, le Botswana multiplie les relations avec la Chine. Les deux pays ont créé des liens en 1975, et leurs échanges commerciaux ont augmenté substantiellement depuis, passant de presque rien à quelque 156 millions de dollars en 2007. La Chine participe également aux activités de construction au Botswana⁶.

Le Canada a créé des relations avec le Botswana dès l'indépendance du pays en 1966. Ces relations se fondent sur les liens créés au sein du Commonwealth, sur des points de vue semblables sur beaucoup de questions et sur des relations commerciales croissantes. Nous n'avons cependant pas de haut-commissariat au Botswana, mais nous avons une mission à Harare, au Zimbabwe. Le Canada joue un rôle actif dans le secteur de l'éducation au Botswana, et environ 200 étudiants originaires de ce pays poursuivent leurs études au Canada. Par ailleurs, des entreprises canadiennes sont de plus en plus présentes dans le secteur minier du Botswana⁷. Les échanges commerciaux entre le Canada et le Botswana sont modestes, mais croissants. En 2009, ils s'élevaient à 34,3 millions de dollars, comparativement à 7,3 millions en 2005⁸. L'ACDI n'a pas de programme bilatéral pour le Botswana en raison de son statut de pays à revenu moyen, mais elle fournit de l'aide par d'autres voies, notamment par le biais de partenaires canadiens, d'un fonds d'initiatives locales et de projets multipays dans des secteurs comme la santé et la lutte contre le VIH/SIDA⁹.

⁵ Ibid.

⁶ Anna Ying Chen, « China's Role in Infrastructure Development in Botswana », document hors série no 44, septembre 2009, South African Institute of International Affairs. Voir le site : http://www.voltairenet.org/IMG/pdf/China_s_Role_in_Botswana.pdf (les chiffres sont en dollars américains) (consulté le 17 mars 2010).

⁷ Gouvernement du Canada, « Relations Canada-Botswana », juin 2009. Voir le site : http://www.canadainternational.gc.ca/zimbabwe/bilateral_relations_bilaterales/canada_botswana.aspx?lang=fra&highlights_file=&left_menu_en=&left_menu_fr=&mission= (consulté le 17 mars 2010).

⁸ Industrie Canada, Données sur le commerce en direct, voir le site : http://www.ic.gc.ca/sc_mrkti/tdst/tdo/tdo.php#tag (consulté le 17 mars 2010).

⁹ Gouvernement du Canada, « Relations Canada-Botswana », juin 2009, op. cit.

B. Réunions et visites

1. Visite au SOS villages d'enfants de Tlokweg

SOS villages d'enfants est une organisation non gouvernementale internationale vouée à l'aide à long terme, selon des fondements familiaux, des enfants qui ne peuvent plus grandir au sein de leurs familles biologiques¹⁰. Le SOS villages d'enfants de Tlokweg, petite localité située à une dizaine de kilomètres de Gaborone, compte 16 maisons familiales et abrite 238 enfants¹¹. Les enfants, qui sont des orphelins, des enfants abandonnés ou des enfants dans le dénuement, vivent comme une « famille » et sont élevés par des travailleurs sociaux jusqu'à l'âge de 18 ans, après quoi ils sont censés être capables de se débrouiller seuls. Beaucoup de ces enfants sont des orphelins du SIDA, et 160 d'entre eux sont séropositifs pour le VIH. Grâce aux médicaments antirétroviraux et à une bonne alimentation, on n'a enregistré que deux décès au cours des cinq dernières années. SOS villages d'enfants reçoit une certaine aide financière du gouvernement, mais l'essentiel de ses ressources provient de levées de fonds. Les SOS villages d'enfants au Botswana sont un partenaire du programme de stages d'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) appelé « Étudiants sans frontières ».

Les membres de la délégation ont rencontré M. Motshwari Kitso, sous-directeur national de SOS villages d'enfants, et M. Bikie Morebodi, le directeur du village. Ils ont été touchés par la chaleureuse réception que leur ont réservée les enfants et impressionnés par le bon fonctionnement des installations.

2. Visite des bureaux d'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) et rencontre avec le personnel d'Uniterra

EUMC est un réseau de personnes et d'établissements d'enseignement postsecondaire dont la mission est de favoriser le développement humain et la compréhension globale par le biais de l'éducation et de la formation¹². Actif au Botswana depuis 1980, EUMC s'intéresse plus particulièrement à l'éducation, la santé, les moyens de subsistance durables et la gouvernance. Le programme de coopération volontaire de l'organisme, connu sous le nom d'Uniterra et appuyé par l'ACDI, place des bénévoles canadiens et africains dans des organisations locales vouées à la lutte contre le VIH/SIDA et au développement des entreprises privées. EUMC administre également le Fonds

¹⁰ Villages internationaux d'enfants SOS, « Notre action ». Voir le site : <http://www.villages-enfants-sos.org/Pages/default.aspx> (consulté le 12 mars 2010).

¹¹ Villages internationaux d'enfants SOS, « Village d'enfants SOS Tlokweg ». Voir le site : <http://www.villages-enfants-sos.org/nos-lieux-action/afrique/botswana/tlokweg/Pages/default.aspx> (consulté le 12 mars 2010).

¹² Entraide universitaire mondiale du Canada, « À propos de nous ». Voir le site : <http://www.wusc.ca/fr/apropos/eumc> (consulté le 18 mars 2010).

canadien d'initiatives locales au Botswana pour le compte de l'ACDI. Le Fonds permet de consolider la capacité des organismes de développement locaux¹³.

Les membres de la délégation ont été accueillis par M^{me} Kathy Stiles, directrice régionale d'EUMC, et M. Nlisi Chillie Motshusi, coordonnateur de l'organisme pour le pays. Ces derniers leur ont donné un aperçu des activités de l'organisme au Botswana. Les membres de la délégation ont également eu l'occasion d'écouter des volontaires raconter leur expérience concernant la discussion de l'égalité des sexes au siège social de la SADC, la formation d'enseignants et les activités du Centre d'excellence clinique Baylor pour enfants.

3. Rencontre avec l'Agence nationale de coordination de la lutte contre le SIDA (NACA)

La NACA (National AIDS Coordinating Agency) est chargée de coordonner et de faciliter la lutte du Botswana contre l'épidémie de VIH/SIDA. Les membres de la délégation ont rencontré le docteur Batho Molomo, coordonnateur national de la NACA, qui leur a expliqué la mission de l'organisme et leur a parlé des priorités actuelles, à savoir la prévention de nouvelles infections, la gestion stratégique de l'information et la mise à l'échelle des soins et du soutien. Il leur a dit que les mesures prises pour lutter contre l'épidémie de VIH/SIDA sont relativement fructueuses, mais qu'il y a encore à faire pour couvrir l'ensemble du pays et rejoindre toute la population. Il a également souligné la nécessité de transformer le comportement des gens concernant la multiplicité de partenaires et de proposer des mesures préventives comme la circoncision et la mise à l'échelle de la thérapie antirétrovirale.

Le docteur Molomo a discuté avec les membres de la délégation des mesures qui sont prises pour éviter la transmission mère-enfant, du manque de médecins et de personnel soignant, de la situation dans les zones rurales et des efforts déployés pour que tout le monde soit testé. Il a également fait remarquer que, comme le Botswana est considéré comme un pays à revenu moyen, les pays donateurs ne lui fournissent pas autant de ressources qu'aux pays à faible revenu. Il a ajouté que son pays a besoin d'un supplément d'aide pour soutenir sa stratégie de lutte contre le VIH/SIDA.

4. Visite de la Diamond Trading Company (DTC) Botswana

La DTC est le bras de la famille d'entreprises De Beers qui s'occupe de la vente et de la distribution de diamants bruts. C'est le plus gros fournisseur de diamants bruts au monde. DTC Botswana est une coentreprise avec le gouvernement du Botswana¹⁴. DTC Botswana a la capacité de trier et d'évaluer 45 millions de carats par an, ce qui en fait

¹³ Entraide universitaire mondiale du Canada, « L'EUMC au Botswana ». Voir le site : <http://www.wusc.ca/fr/etranger/afrique/botswana> (consulté le 18 mars 2010).

¹⁴ Diamond Trading Company, « Home ». Voir le site : <http://www.dtc.com/> (consulté le 18 mars 2010).

l'usine de tri et d'évaluation la plus importante au monde. Elle vend également des diamants à des entreprises de taille et de polissage du Botswana ¹⁵.

Les membres de la délégation ont également été très impressionnés par le caractère moderne et très sûr des installations. On leur a dit que le Botswana est tout à fait favorable au processus de Kimberley, système de certification internationale destiné à enrayer le commerce de diamants lié à des conflits. Ils ont également pris connaissance des problèmes soulevés par l'exploitation de mines de diamants au Zimbabwe, où les droits de la personne sont bafoués et où la contrebande est répandue, et du risque que ces problèmes se déversent au Botswana.

La délégation a été aussi encouragée d'apprendre que le Botswana diversifie son industrie diamantaire en accordant des licences à 16 entreprises de taille et de polissage de diamants. Les « industries en aval » améliorent la qualité des diamants, et le Botswana espère finir un jour par avoir une industrie manufacturière de bijoux. La délégation a remarqué que les industries du diamant du Canada et du Botswana sont confrontées à des défis similaires.

5. Rencontre avec la présidente de l'Assemblée nationale, le chef de l'opposition et des députés

Les membres de la délégation ont rencontré l'honorable Margaret N. Nasha, députée et présidente de l'Assemblée nationale, l'honorable Pono P.P. Moatlhodi, député et vice-président de l'Assemblée, l'honorable O.M. Gaborone, député et chef de l'opposition, l'honorable D. Kwelagobe, député et président de l'Association parlementaire du Commonwealth, l'honorable B. Arone, député, et l'honorable M. Pheto, député.

La présidente Nasha a donné un aperçu du système parlementaire du Botswana et des récentes élections. Elle a fait remarquer que le nombre de femmes est passé de sept à trois au Parlement et parlé des réformes qui pourraient remédier à cette situation. Elle a également expliqué le rôle de surveillance du Parlement et de sa capacité à rejeter des projets de loi. Elle a par ailleurs attiré l'attention des membres de la délégation sur le manque de financement des partis politiques et sur le fait que cela peut éloigner les femmes de la députation.

Dans leurs entretiens avec les membres de la délégation, des parlementaires ont parlé de la situation de la radio communautaire, des ressources dont eux-mêmes disposent, de la difficulté à servir des circonscriptions éloignées, de la participation des jeunes et des femmes aux partis politiques, du financement du parlement, du rôle des simples députés et de la procédure de présentation des projets de loi d'initiative parlementaire.

La rencontre a fait l'objet d'un compte rendu dans la presse du lendemain.

¹⁵ De Beers, « Diamond Trading Company Botswana (DTCB) ». Voir le site : <http://www.debeersgroup.com/en/diamond-trading-company/Diamond-Trading-Company/Diamond-Trading-Company-Botswana/> (consulté le 18 mars 2010).

6. Déjeuner débat avec des groupes de la société civile

Les membres de la délégation ont partagé un déjeuner de travail avec les groupes de la société civile suivants :

- Le Conseil des organisations non gouvernementales du Botswana (BOCONGO).
- SOS villages d'enfants du Botswana.
- Habitat pour l'humanité.
- Le Réseau d'organisations de services de lutte contre le VIH/SIDA du Botswana (BONASO).
- Le Réseau des Botswanais vivant avec le VIH/SIDA.
- Lifeline Botswana.
- L'Association de bien-être familial du Botswana (BOFWA).
- Le Refuge des femmes de Kagisano.
- La Société des infirmières à la retraite du Botswana (BORNUS).
- Le Programme d'intervention chrétien contre le SIDA du Botswana (BOCAIP).
- Le Conseil national des jeunes du Botswana (BNYC).
- L'Association de femmes Emang Basadi.
- Le Centre de micro-crédit des femmes du Botswana.
- L'Association des exportateurs et fabricants du Botswana (BEMA).
- Le Centre du Botswana pour la défense des droits de la personne (DITSHWANELO).

Chaque groupe a donné un aperçu de ses activités. La question le plus souvent soulevée était l'insuffisance des ressources financières et le fait que le statut de pays à revenu moyen du Botswana compliquait la collecte de fonds. Les membres de la délégation ont été impressionnés par le dévouement des militants.

7. Rencontre avec le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

L'honorable Phandu T. C. Skelemani, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a donné un aperçu de la stratégie de développement du Botswana et de ses relations avec le Canada. Il a énuméré les défis que son pays doit relever, notamment en raison de la réduction du crédit, de la réserve limitée de diamants et de la baisse récente de la demande dans le commerce des diamants. Il a également parlé des mesures prises par son gouvernement pour faire face au ralentissement économique.

Répondant aux questions des délégués, le ministre Skelemani a déclaré que, compte tenu de l'échec de la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques, il faudrait que les pays développés et en développement s'entendent sur une résolution. Concernant la situation au Zimbabwe, il a expliqué que le partage des pouvoirs proposé

par la SADC n'avait rien donné et qu'il fallait procéder à une autre élection. Concernant le Soudan, il a parlé des éventuelles retombées d'une sécession du Soudan méridional. Le ministre Skelemani a également rappelé l'importance de donner suite aux projets d'infrastructure en dépit du ralentissement mondial.

8. Rencontre avec le ministre de la Santé

Le révérend John Seakgosing, ministre de la Santé, a expliqué la façon dont le Botswana fait face à l'épidémie de VIH/SIDA. Son pays est le tout premier d'Afrique à le faire sur la place publique. Le principal problème est le manque de fonds. Le Botswana est classé parmi les pays à revenu moyen, mais, a expliqué le ministre, il doit affronter beaucoup des problèmes associés à une situation de faible revenu. En dehors des grandes villes, la vie des gens n'a pas changé. Le pays a besoin d'aide en matière de recherche, de traitement et d'approvisionnement en médicaments.

S'entretenant avec les membres de la délégation, le ministre Seakgosing a parlé des efforts déployés pour éradiquer la malaria, réduire le taux de mortalité maternelle, qui est élevé dans le pays, et fournir des services de santé.

9. Rencontre avec le secrétaire exécutif de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

M. Tomaz A. Salomão, secrétaire exécutif de la SADC, a parlé de la paix et de la stabilité qui caractérisent la région et rappelé que les gens peuvent voyager en toute sécurité sur les routes, alors que ce n'était pas le cas il y a 15 ans. La région de la SADC a cependant encore des défis à relever, notamment en matière de développement économique, d'éradication de la pauvreté et de développement de la capacité en termes de ressources humaines et financières. Il a fait remarquer que, dans beaucoup de pays, la démocratie existe depuis moins de 20 ans, mais que les cinq ou six élections qui ont eu lieu au cours de 2009 se sont bien déroulées et que les partis perdants ont accepté les résultats.

M. Salomão a circonscrit un certain nombre de problèmes actuels, dont la situation humanitaire dans la région orientale de la République démocratique du Congo (CDC), la crise à Madagascar et les difficultés non résolues concernant l'accord de partage du pouvoir au Zimbabwe. Selon lui, le meilleur moyen de régler ces problèmes est que les opposants discutent ensemble, comme Nelson Mandela l'avait fait avec ses anciens gardiens de prison. Pour tenter de trouver une solution négociée, M. Salomão invite instamment la collectivité internationale à ne pas prendre parti, à ne manifester aucune émotion et à inciter les tenants des deux camps à s'asseoir à la même table.

10. Rencontre avec des journalistes

Les membres de la délégation ont rencontré des journalistes dans le cadre d'une table ronde sur la liberté de la presse au Botswana. S'y trouvaient Bome Matshaba, des Services d'information du gouvernement (qui publient le *Daily News*), Sello Karabo Motseta, du journal indépendant *Tswana Times*, et Thapelo Ndlovu et Mpho Mothabani, de l'Institut d'Afrique australe pour les médias (MISA), organisme de surveillance des médias.

La principale préoccupation formulée par M. Motseta et les représentants du MISA est la *Loi sur les spécialistes des médias*, adoptée en 2008, qui fixe les normes applicables

à ceux qui désirent publier. La loi n'a pas encore été mise en œuvre, mais ils estiment qu'elle pourrait servir à museler la presse. Selon eux, elle est très générale, et n'importe quel journaliste pourrait se trouver à l'enfreindre facilement. Elle prévoit par ailleurs des sanctions sévères et exige que les journaux publient la réponse d'une personne s'estimant lésée par un article, quelle que soit la longueur de la réponse. Les intéressés s'inquiètent également du fait que d'autres pays de la région se dotent de lois semblables.

11. Rencontre avec le président de la Chambre des chefs (Ntlo ya Dikgosi)

Les membres de la délégation ont rencontré le président de la Ntlo ya Dikgosi, le chef (Kgosi) Puso Gaborone, de Batlokwa, et d'autres membres de la Chambre. Kgosi Puso a donné un aperçu du fonctionnement de la Ntlo ya Dikgosi. La Chambre est consultative : ses avis ne sont pas exécutoires. Elle examine les projets de loi ayant trait aux amendements à la Constitution, à la désignation des chefs, aux tribunaux coutumiers, au droit coutumier et à l'organisation tribale. Les ministres du gouvernement peuvent également consulter la Ntlo ya Dikgosi à n'importe quel sujet. Comme les chefs sont choisis par primogéniture, la plupart des membres de la Ntlo ya Dikgosi sont des hommes, mais on y compte tout de même trois femmes.

Dans son entretien avec les membres de la délégation, Kgosi Puso a fait remarquer que les gens tiennent encore au système traditionnel, selon lequel les chefs étaient chargés de gouverner. La situation a évolué, et les chefs ont aujourd'hui un rôle consultatif. Par exemple, les chefs, autrefois, distribuaient les terres, alors que, de nos jours, ils siègent aux comités de sélection des conseils de gestion des terres. Kgosi Puso a également parlé du rôle actuel des chefs en tant que magistrats des tribunaux coutumiers.

La réunion a fait l'objet d'articles dans la presse du lendemain.

12. Rencontre avec la Conférence africaine des partenaires de la lutte contre le VIH/SIDA (ACHAP)

L'ACHAP est le partenariat de développement public-privé dirigé par le gouvernement du Botswana, auquel participent la Fondation Bill & Melinda Gates et Merck & Co. Inc./La Merck Company Foundation appuie et amplifie les mesures prises par le gouvernement du Botswana pour enrayer le VIH/SIDA à l'échelle nationale.

Dans son survole de l'ACHAP, le docteur Themba Moeti, directeur général, a déclaré que, comme on ne pouvait espérer d'aide au développement en raison du statut de pays à revenu moyen du Botswana, il avait fallu trouver un moyen de soutenir la lutte contre le VIH/SIDA. Le Botswana n'avait pas, entre autres, de programme de traitement national, et on enregistrait un fort taux de mortalité, surtout parmi les jeunes. L'ACHAP a permis de lever 100 millions de dollars américains pour un programme quinquennal, et Merck a fourni deux médicaments antirétroviraux. C'est le gouvernement qui fixe les priorités de l'ACHAP en fonction du cadre stratégique national.

Le docteur Moeti a parlé plus longuement du programme de traitement antirétroviral et de la forte incidence de la maladie parmi les jeunes. Les taux ont commencé à diminuer, mais l'ACHAP continuera d'investir dans les programmes visant à renforcer l'autonomie des jeunes pour négocier des relations sexuelles plus sûres.

Le docteur Moeti a également abordé la question de la baisse de la natalité associée à des mesures préventives comme l'usage du condom. Il a expliqué que c'était une préoccupation, mais que la réduction de l'activité économique aurait été encore plus marquée en l'absence de programmes de traitement. Il a cependant ajouté que la pérennité de ces programmes est une source d'inquiétude et que cela exigeait un solide programme de prévention. Une fois l'épidémie enrayée, la croissance démographique devrait reprendre.

13. Rencontre avec le ministre du Commerce et de l'Industrie

L'honorable Dorcus Makgetho-Malesu, ministre du Commerce et de l'Industrie, a décrit les difficultés auxquelles se heurte le Botswana en matière de diversification économique. Il a également parlé des possibilités offertes par le pays dans des domaines comme la fabrication de verre, l'élevage de bovins et la production de produits du cuir, et des institutions et lois du Botswana destinées à encourager le commerce et l'investissement. Il a également dit qu'il anticipait avec plaisir la signature d'un accord d'investissement étranger avec le Canada.

Le ministre Makgetho-Malesu a discuté des relations avec l'Afrique du Sud et les organisations régionales comme la SADC et expliqué qu'on approfondit l'intégration régionale. Selon lui, le Botswana pourrait être une passerelle pour l'Afrique australe, en raison de sa situation stratégique, puisqu'il est au centre géographique de la SADC, un marché de 220 millions de personnes.

14. Rencontre avec le ministre des Ressources minières, énergétiques et hydriques

L'honorable Ponatshego Kedikilwe, ministre des Ressources minières, énergétiques et hydriques, a déclaré qu'il est important que les pays apprennent à se connaître s'ils veulent régler leurs problèmes commerciaux. Il a donné l'exemple du Botswana, où l'on abat des éléphants pour éviter la surpopulation, mais qui ne peut pas en vendre les défenses en raison de l'embargo international sur le commerce de l'ivoire. Il a ajouté que le Botswana s'est développé au point où ses besoins énergétiques sont en train d'augmenter, alors que les préoccupations liées au réchauffement mondial limitent sa capacité à employer le charbon comme source d'énergie. Le ministre Kedikilwe a également parlé de la responsabilité sociale des entreprises, des lois du Botswana ayant trait aux entreprises étrangères, des efforts pour diversifier le secteur de la production de diamants, et des solutions éventuelles à la pénurie d'énergie du Botswana.

15. Visite du Centre d'excellence clinique Baylor pour enfants

Le Centre d'excellence clinique Baylor pour enfants offre des soins et traitements de pointe à un millier de nourrissons et enfants atteints du VIH et à 200 familles de Gaborone et des environs. Le Centre a été construit grâce à une subvention de la Fondation Bristol-Myers Squibb au montant de 6 millions de dollars américains. Il fonctionne également grâce aux dons du Centre international Fogarty (Instituts

nationaux de la santé des États-Unis) et du Programme mondial de lutte contre le SIDA (Centres de contrôle et de prévention des maladies des États-Unis)¹⁶.

Les membres de la délégation ont visité les installations et rencontré le docteur Michael Tolle, directeur délégué, et M. Ed Pettitt, coordonnateur du Club des ados. On leur a parlé des difficultés auxquelles font face les adolescents atteints du VIH et de l'aide que le Centre leur apporte en leur offrant un lieu de séjour et une formation leur permettant de développer des aptitudes à la vie quotidienne.

16. Rencontre avec le Centre de défense des droits de la personne du Botswana (DITSHWANELO)

DITSHWANELO est un organisme de défense dont la mission est d'éduquer, de faire des recherches, de conseiller et de jouer un rôle de médiation dans les questions relatives aux droits de la personne et qui s'intéresse plus particulièrement aux personnes marginalisées et privées de pouvoir¹⁷. M^{me} Alice Mogwe, directrice de DITSHWANELO, a parlé de deux projets axés sur les droits des enfants et financés par le Fonds canadien d'initiatives locales. Elle a expliqué les problèmes associés à la question des droits de la personne, comme ceux qui ont trait à la distribution des terres, à la peine de mort et au règlement des conflits relatifs les minorités ethniques (les Sans, par exemple).

LA ZAMBIE

A. Généralités

La République de Zambie est un pays enclavé, situé au centre de l'Afrique australe. Elle compte environ 12 millions d'habitants. Ancien protectorat britannique de la Rhodésie du Nord, la Zambie est devenue indépendante en 1964 sous la direction de Kenneth Kaunda, chef du Parti uni pour l'indépendance nationale (UNIP). De 1972 à 1991, la Zambie a été un État à parti unique. En 1975, l'effondrement des prix mondiaux du cuivre a ralenti le développement du pays. Lorsque les premières élections multipartites ont eu lieu en 1991, le président Kaunda a été supplanté par Frederick Chiluba, du Mouvement pour la démocratie multipartite (MMD), qui a également obtenu une majorité des sièges à l'Assemblée nationale. Le président Chiluba a entrepris des réformes économiques, libéralisant l'économie et privatisant l'industrie du cuivre, mais sa présidence a souffert des allégations de corruption généralisée.

En 2002, le vice-président Levy Mwanawasa a succédé au président Chiluba. Il s'est attelé à la tâche d'instaurer une saine gestion économique et de lutter contre la corruption. Au cours de cette même période, selon la Banque mondiale, la Zambie a fait

¹⁶ Baylor International Pediatric AIDS Initiative, « Botswana-Baylor Children's Clinical Center of Excellence ». Voir le site : <http://baylorids.org/africa/center.shtml> (consulté le 15 mars 2010).

¹⁷ DITSHWANELO, « About us ». Voir le site : <http://www.ditshwanelo.org/bw/about.html> (consulté le 15 mars 2010).

prendre un virage à son image comme pays ne donnant pas sa pleine mesure¹⁸. Lorsque le président Mwanawasa est décédé, en août 2008, le MMD a choisi le vice-président Rupiah Banda pour lui succéder, et celui-ci a remporté de peu l'élection suivante.

En 2009, l'ancien président Chiluba a été acquitté d'accusations de corruption, et le gouvernement n'a pas fait appel. Le président Banda avait promis de poursuivre les politiques anticorruption du président défunt Mwanawasa, mais les circonstances entourant l'acquittement de l'ancien président Chiluba ont suscité des questions concernant la détermination du président Banda à cet égard.

La situation économique de la Zambie s'est améliorée depuis le milieu des années 2000, au moment où elle a pu profiter des mesures de réduction de la dette. Cela n'a cependant pas eu beaucoup d'effet sur le nombre de personnes vivant dans la pauvreté : selon la Banque mondiale, 64,5 % des habitants de la Zambie vivent au-dessous du seuil de pauvreté. La croissance économique reste vulnérable, en raison de sa dépendance à l'égard des fluctuations des prix du cuivre. Le développement est également entravé par le manque d'investissement dans l'infrastructure et les services publics et du contexte peu propice aux investissements¹⁹.

Le développement de la Zambie est également ralenti par les taux élevés d'infection au VIH/SIDA. Le taux d'incidence du VIH parmi les adultes âgés de 15 à 49 ans est d'environ 15 %. En 2007, quelque 1,1 million de personnes étaient atteintes du VIH/SIDA, et environ 56 000 sont mortes du SIDA. On dénombrait alors environ 600 000 orphelins de 0 à 17 ans en raison du SIDA²⁰. Malgré l'aide importante fournie par des donateurs étrangers pour lutter contre l'épidémie, les taux d'incidence n'ont pas diminué. Le gouvernement a pourtant fourni un traitement antirétroviral aux personnes atteintes du VIH²¹.

En matière de relations étrangères, la Zambie se caractérise par une situation de stabilité et d'engagement à l'égard de la paix régionale. C'est l'un des pays fondateurs de la SADC, et elle collabore avec l'Union africaine pour tenter de régler les conflits

¹⁸ Banque mondiale, « Zambie : fiche-pays », septembre 2009, <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/AFRICAEXT/ZAMBIAEXTN/0,,contentMDK:21422324~menuPK:375684~pagePK:141132~piPK:141107~theSitePK:375589,00.html> (visité le 11 mars 2010).

¹⁹ Banque mondiale, « Zambie : fiche-pays », septembre 2009. Voir le site : <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFRENCHEXT/0,,contentMDK:21422324~pagePK:146736~piPK:226340~theSitePK:488775,00.html> (consulté le 11 mars 2010).

²⁰ Groupe de travail ONUSIDA/OMS sur le VIH/sida et la surveillance des IST, Fiches d'information épidémiologiques – Zambie, octobre 2008. Voir le site : http://apps.who.int/globalatlas/predefinedReports/EFS2008/full/EFS2008_ZM.pdf (consulté le 18 mars 2010).

²¹ AVERT, HIV and AIDS in Zambia. Voir le site : <http://www.avert.org/aids-Zambia.htm> (consulté le 18 mars 2010).

infrarégionaux²². C'est en Zambie, dans la capitale de Lusaka, que se trouve le siège du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA). Lorsque le défunt président Mwanawasa était à la tête de la SADC, il a critiqué les politiques du président Mugabe au Zimbabwe²³.

La Zambie entretient des relations avec la Chine depuis longtemps. Au cours des années 1970, la Chine l'a aidée à construire le chemin de fer qui relie le pays au port tanzanien de Dar es-Salaam. Elle a également participé à toutes sortes de projets de construction et a investi dans le secteur de l'exploitation du cuivre. Mais les Zambiens ont de plus en plus l'impression que la Chine exploite les ressources minérales et la main-d'œuvre du pays²⁴.

Le Canada a créé des relations avec la Zambie en 1966. Les deux pays collaborent pour faciliter l'instauration d'une gouvernance démocratique autonome dans les pays de la région. De nos jours, le Canada aide la Zambie à réaliser ses propres objectifs économiques et à jouer un rôle dans les forums régionaux et panafricains tout en facilitant l'installation d'entreprises canadiennes dans le pays. Le haut-commissaire réside en Tanzanie, mais il existe le bureau du haut-commissariat du Canada à Lusaka. Bien que la Zambie ait déjà été l'un des 25 partenaires de développement de l'ACDI, lorsque le gouvernement du Canada a annoncé son Plan d'action pour accroître l'efficacité de l'aide en 1009, la Zambie ne faisait pas partie des 20 pays auxquels le Canada consacrerait 80 % de ses ressources bilatérales²⁵. Le programme d'aide bilatéral du Canada en Zambie est axé sur le secteur de la santé. L'investissement canadien dans le secteur minier de la Zambie est important²⁶. Les échanges commerciaux entre le Canada et la Zambie sont modestes et varient d'une année à l'autre : en 2009, ils se sont élevés à 11,8 millions de dollars, comparativement à 68 millions en 2007²⁷.

B. Rencontres

1. Rencontre avec la vice-présidente de l'Assemblée nationale

L'honorable Mutale Nalumango, députée et vice-présidente de l'Assemblée nationale, a remercié le Parlement du Canada de parrainer la formation de membres du personnel

²² Bizeck Jube Phiri, « Zambia », dans Gavin Cawthra, André du Pisani et Abillah Omari, *Security and Democracy in Southern Africa*, Wits University Press, Johannesburg, 2007. Voir le site : http://www.idrc.ca/en/ev-132707-201-1-DO_TOPIC.html.

²³ Ibid.

²⁴ « Zambia: Country Profile 2008 », Economist Intelligence Unit, 2008.

²⁵ Agence canadienne de développement international, « Pays ciblés ». Voir le site : <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/JUD-51895926-JEP> (consulté le 15 mars 2010).

²⁶ Gouvernement du Canada, « Relations Canada-Zambie », avril 2009. Voir le site : http://www.canadainternational.gc.ca/zambia-zambie/bilateral_relations_bilaterales/index.aspx?lang=fra (consulté le 12 mars 2010).

²⁷ Industrie Canada, Données sur le commerce en direct. Voir le site : http://www.ic.gc.ca/sc_mrkti/tdst/tdo/tdo.php#tag (consulté le 18 mars 2010).

de l'Assemblée nationale de la Zambie, ajoutant que les relations entre les deux parlements devraient se multiplier. M^{me} Nalumango a également remercié le Canada de son appui aux réformes parlementaires entreprises depuis le retour au système multipartite en 1991. On a notamment transformé le système des comités sessionnels en un système de portefeuilles et modifié le Règlement pour permettre au public d'assister aux séances parlementaires et aux audiences des comités. La vice-présidente a également parlé de la participation de la population au cours de l'étude des projets de loi ainsi que des efforts déployés pour améliorer le fonctionnement des bureaux de circonscription et les communications avec les citoyens.

S'entretenant avec les membres de la délégation, la vice-présidente Nalumango a déclaré que son pays avait besoin d'aide pour former les présidents de comité et le personnel. Elle a expliqué le fonctionnement des comités et les difficultés des femmes députées. Il a également été question du rôle du PAP et des avantages et inconvénients des parlements à deux chambres.

2. Rencontre avec des membres de comités parlementaires

Les membres de la délégation se sont entretenus avec l'honorable Request Muntanga, député et président du Comité de l'agriculture et des terres, l'honorable Celestino Chibamba, député, et l'honorable Faustina Sinyangwe, députée, tous deux membres du Comité de l'agriculture et des terres, l'honorable Vincent Mwale, député, et l'honorable Josephine Phiri, députée, tous deux membres du Comité des sports, de la jeunesse et de l'enfance, et l'honorable Alfreda Mwamba, députée et membre du Comité des comptes publics.

Les membres de comité ont donné un aperçu du mandat de leurs comités respectifs et du travail qu'ils accomplissent. Le Comité des sports, de la jeunesse et de l'enfance s'intéresse à l'organisation du football (soccer) en Zambie, tandis que le Comité de l'agriculture et des terres s'intéresse à la gestion des terres, aux maladies du bétail et aux difficultés associées à l'équilibre qu'il convient de trouver entre les méthodes d'exploitation agricole commerciale et les pratiques agricoles traditionnelles. Les membres de comité ont également parlé du rôle de surveillance des comités, expliqué le mode d'exploitation des terres et les pratiques agricoles, et discuté de la situation des personnes déplacées à l'intérieur du pays.

3. Rencontre avec le Réseau des parlementaires africains contre la corruption (APNAC)

L'APNAC est un réseau international de parlementaires voués à la consolidation de la capacité des parlements à lutter contre la corruption et à promouvoir la bonne gouvernance. Les membres de la délégation ont rencontré le vice-président du groupe, l'honorable Lazarous Chota, député, et les membres suivants : l'honorable Godfrey Mwiize Beene, député, l'honorable Eileen Imbwa, députée, et l'honorable Brian Sikazwe, député.

La section zambienne de l'APNAC a été créée après une enquête sur la gouvernance dont les résultats ont révélé que les Zambiens estimaient que les députés étaient les plus corrompus des fonctionnaires. La section a attiré plus de 60 députés, tous partis

confondus. Elle collabore avec le Centre parlementaire du Canada et a entrepris un certain nombre de projets, dont un forum anticorruption et une campagne de sensibilisation.

Les membres de la délégation et les membres de l'APNAC ont eu une franche discussion au sujet de l'impression que la Zambie est en train de ralentir sa lutte contre la corruption. Concernant l'acquittement de l'ancien président Chiluba, les membres de l'APNAC ont déclaré que, pour la première fois, le public est conscient du problème et que l'affaire n'est pas enterrée. Ils ont ajouté que la volonté de lutter contre la corruption existe, comme l'atteste la condamnation du partenaire de l'ancien président. Ils ont reconnu que la lutte n'est pas facile, notamment aux échelons inférieurs, mais ils ont rappelé par ailleurs que la Zambie est une jeune démocratie et que les progrès à cet égard prendraient du temps.

4. Rencontre avec le ministre des Affaires étrangères

L'honorable Kabinga J. Pande, ministre des Affaires étrangères, a accueilli les membres de la délégation et déclaré que leur visite resserrait les liens entre la Zambie et le Canada. Il a poursuivi en rappelant que les échanges commerciaux entre les deux pays ont diminué et qu'il fallait améliorer la situation. Il a fait remarquer que les deux pays contribuent à la paix et que la Zambie préside la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (ICGLR), à laquelle participe le Canada. Il a déclaré qu'il aimerait qu'un Institut pour la démocratie soit créé dans le cadre de la Conférence.

Au sujet des relations bilatérales, le ministre a fait remarquer que, peu après l'ouverture d'un haut-commissariat de la Zambie au Canada, celui-ci avait fermé le sien en Zambie. Le ministre se demandait si l'on pouvait le rouvrir, estimant qu'il fallait améliorer les relations et les rétablir dans leur situation antérieure. Il se demandait également pourquoi la Zambie n'est pas l'un des 20 pays cibles de l'ACDI. Les membres de la délégation ont pris note des préoccupations du ministre concernant le rétablissement du haut-commissariat et déclaré que les deux pays pourraient envisager de nouveaux moyens de consolider leurs relations et de lever les obstacles. Ils ont également rappelé d'autres aspects de ces relations : l'appui du Canada au NEPAD, la participation d'entreprises privées, l'appui au commerce par le biais d'institutions comme Exportation et développement Canada (EDC), et les voies multilatérales de l'ACDI.

Le ministre Pande a également discuté de l'intégration régionale, du Soudan et de la Somalie, des réfugiés en Zambie et de la RDC. Concernant les relations entre la Zambie et la Chine, il a fait remarquer qu'elles remontent à l'époque de l'indépendance et que la Chine a facilité la construction d'un chemin de fer jusqu'à la côte tanzanienne. Il a ajouté que l'aide de la Chine n'est pas conditionnelle et que les entreprises chinoises paient des impôts.

5. Rencontre avec le ministre du Commerce et de l'Industrie

L'honorable Felix C. Mutati, ministre du Commerce et de l'Industrie, a énuméré un certain nombre de sujets d'inquiétude, notamment l'incapacité à conclure une entente au cycle de négociation de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la question de l'accès aux marchés, et le subventionnement des agriculteurs américains. Il

a fait remarquer que, bien que la Zambie soit reconnaissante d'avoir accès au marché canadien, les frais de transport et les différentes normes entravent sa compétitivité.

Le ministre Mutati a expliqué que la SADC, le COMESA et la Communauté de l'Afrique orientale (CAO) deviendront une seule et même zone de libre-échange au sein de laquelle la Zambie pourra accroître ses activités commerciales. Les contraintes imposées à ce commerce sont le manque de couloirs de transport et les goulots d'étranglement aux frontières. Le ministre a demandé au Canada de participer à la construction d'un couloir nord-sud pour faciliter le commerce.

S'entretenant avec les membres de la délégation, le ministre a discuté de la participation de la Chine à l'exploitation minière – où elle joue un rôle mineur comparativement au Canada, ainsi que de son rôle dans la construction d'infrastructure. Il a déclaré que l'aide au développement souffre de la multiplicité des architectures (des mesures différentes pour chaque pays donateur), qui essouffle les bénéficiaires. Il a dit espérer que la nouvelle zone commerciale de la SADC, du COMESA et de la CAO sera en mesure de négocier une entente avec le Canada.

6. Rencontre avec le coordonnateur résident des NU, la directrice de pays des NU et la présidente de la Commission des droits de la personne de la Zambie

Les membres de la délégation ont tenu une réunion avec M. Maclead Nyirongo, coordonnateur résident des NU, M^{me} Viola Morgan, directrice de pays des NU, M^{me} Pixie Yangailo, présidente de la Commission des droits de la personne de la Zambie, et M. Palan Mulonda, vice-président de la Commission des droits de la personne.

M^{me} Yangailo a expliqué le rôle de la Commission des droits de la personne dans la surveillance des prisons, la prévention des infractions aux droits de la personne et l'organisation d'activités d'éducation et de sensibilisation. M. Nyirongo a parlé du rôle des Nations Unies dans le cadre du développement de la capacité parlementaire et de la collaboration avec la Commission des droits de la personne dans le but d'aider les gens à connaître leurs droits fondamentaux. La discussion qui s'en est suivi a porté sur les visites des prisons, la santé des prisonniers, les programmes destinés à mettre fin à la violence faite aux femmes et les programmes de traitement de la fistule et de santé des femmes, le financement des programmes de défense des droits de la personne, la liberté de la presse, et les lois interdisant les activités homosexuelles.

7. Rencontre avec des représentants du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)

Au siège du COMESA, les membres de la délégation ont rencontré le secrétaire général, M. Sindiso Ngwenya. Celui-ci a donné un aperçu de sa stratégie d'intégration des marchés et parlé des institutions de financement associées au COMESA. Il a décrit l'accord tripartite conclu entre le COMESA, la SADC et la CAO, dont le but est de créer une zone de libre-échange unifiée d'ici 2012. Le COMESA s'intéresse surtout à la production et à l'infrastructure dans le but de réduire les coûts d'exploitation. M. Ngwenya a déclaré que l'aide nourrit la pauvreté et que les investissements peuvent être un moyen d'en sortir. Il a ajouté que l'intégration des marchés ne produira pas de

résultats s'il n'y pas d'infrastructure suffisante ou d'investissements permettant de fournir de la valeur ajoutée.

En réponse aux questions de membres de la délégation, M. Ngwenya a parlé des moyens d'obtenir l'appui local. Il estimait qu'il fallait faire plus d'effort sur le plan parlementaire, mais que, comme l'intégration se fait à l'échelle de l'exécutif, on hésite un peu à inclure les parlementaires.

8. Rencontre avec l'Agence de développement de la Zambie

À l'Agence de développement de la Zambie, les membres de la délégation ont rencontré le président-directeur général, M. Andrew Chipwende. Celui-ci a donné un aperçu du contexte de l'investissement en Zambie. Selon lui, les défis les plus importants à relever sont l'amélioration de l'infrastructure de transport, la réduction des délais aux frontières, l'amélioration de l'accès au crédit, et la réduction des coûts d'exploitation. Il a expliqué la structure fiscale de la Zambie, rappelant qu'il existe des incitatifs fiscaux pour les entreprises des secteurs prioritaires, selon lesquels ces entreprises ne paient pas d'impôts sur leurs bénéfices pendant cinq ans, puis en paient 50 % de la sixième à la huitième année, puis 75 % la neuvième et la dixième année²⁸. Il a également parlé du coût élevé de l'accès à Internet, mais précisé que les nouveaux câbles à fibre optique devraient permettre de réduire considérablement ce coût.

9. Rencontre avec la Commission électorale de la Zambie

À la Commission électorale de la Zambie, les membres de la délégation ont rencontré la sous-directrice chargée des élections et de l'éducation des électeurs, M^{me} Priscilla M. Isaac, ainsi que deux commissaires, M^{me} Minerva Tembo et le juge E. E. Chulu. Les commissaires supervisent l'inscription des votants, révisent les limites des circonscriptions et formulent la réglementation. Ils sont nommés pour une période maximale de sept ans par le président, mais le Parlement doit approuver leur nomination. La Commission est financée par le gouvernement et par des pays donateurs.

L'entretien avec les membres de la délégation a porté sur les qualifications des commissaires, la redistribution des circonscriptions, le financement fourni par les donateurs pour les activités se déroulant entre les élections, le financement des partis politiques et l'éducation des électeurs. Les commissaires ont également parlé du mécanisme par lequel la Commission rend compte de ses conclusions et recommandations concernant les modifications à apporter à la *Loi électorale*. On dit par ailleurs que le solide code de déontologie électoral de la Zambie lui permettrait de résister aux pressions du système multipartite.

10. Visite du projet de développement financé par l'ACDI

Les membres de la délégation se sont rendus à 90 minutes de Lusaka pour visiter un projet de développement dans le village de Chanyanya. La Coopérative des petits exploitants de Chanyanya est composée de 120 petits exploitants agricoles qui ont loué

²⁸ Zambia Development Agency, *Zambia: Africa's New Frontier for Investments and Profits*, p. 44. Voir le site : <http://www.zda.org.zm/sites/zda/files/attachments/investor%20guide%20-%20JICA.pdf> (consulté le 15 mars 2010).

une partie de leur terre à des entreprises commerciales en échange d'équipement d'irrigation et d'intrants agricoles. Les agriculteurs réinvestissent les revenus tirés de la location foncière dans la collectivité et utilisent le reste de la terre pour cultiver de quoi nourrir leur famille. L'ACDI, par le biais du Fonds canadien d'initiatives locales, aide la collectivité en facilitant la construction d'un centre de développement communautaire.

Les membres de la délégation ont rencontré le président de la Coopérative et chef du village. Ils ont visité le centre de développement communautaire, bâtiment en construction qui abritera les bureaux de la coopérative et servira de lieu de réunion. Le président a expliqué que, une fois payé l'emprunt nécessaire à l'achat d'équipement d'irrigation dans 15 ans, cet équipement reviendra à la coopérative. Il a ajouté que cela garantira un avenir aux enfants du village, qui profiteront de techniques agricoles modernes.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les membres de la délégation ont assisté à des séances d'information présentées par des représentants du Canada à Gaborone et à Lusaka.

À Gaborone, ils ont participé à un déjeuner débat avec des groupes corporatifs, dont l'Administration du Botswana pour le développement des exportations et l'investissement (BEDIA), Hana Mining Ltd., CIC Energy Corp. et WUSC International Scholarship Management.

À Lusaka, ils ont été invités à une réception organisée par l'Assemblée nationale. Un déjeuner débat a également été organisé avec des représentants commerciaux canadiens de la Caledonia Mining Corporation et de Pulse Financial Services. Les membres de la délégation ont par ailleurs été invités à un souper organisé par le Haut-commissariat du Canada.

CONCLUSION

Le Botswana et la Zambie sont deux pays enclavés au sein de la SADC, et, bien qu'ils suivent des chemins différents, ils affrontent les mêmes difficultés. L'une des plus importantes est la lutte contre l'épidémie de VIH/SIDA. Les deux pays sont des chefs de file en matière de démocratie et de réformes, mais leurs systèmes parlementaires sont encore embryonnaires. Dans les deux pays, le commerce et l'investissement jouent un rôle de premier plan dans les stratégies de développement, et la Chine en est partenaire.

Au Botswana, les membres de la délégation ont été impressionnés par le niveau de développement de Gaborone. Malgré que sa population soit relativement faible et qu'il soit entouré de pays beaucoup plus gros, le Botswana a réussi à se tailler un créneau unique.

En matière de démocratie et de gouvernance, le Botswana est stable. Il est gouverné par le même parti depuis l'indépendance, mais les partis d'opposition jouent un rôle actif au parlement. Les principaux défis que les parlementaires doivent relever sont la capacité et l'infrastructure. Ils essaient, par exemple, actuellement d'améliorer les moyens par lesquels ils communiquent avec leurs électeurs, notamment dans les zones éloignées. Les membres de la délégation ont eu le sentiment que l'Assemblée nationale

du Botswana aurait besoin d'aide en matière de renforcement de la capacité et de formation.

Les membres de la délégation ont été impressionnés par les idées avancées par Kgosi Puso Gaborone, de Batlokwa, président de la Ntlo ya Dikgosi. Celui-ci a expliqué comment les Botswanais construisent leur pays en travaillant de concert et avec prudence.

Plus généralement, les membres de la délégation ont été encouragés par l'attitude du gouvernement à l'égard des droits de la personne dans la région et de la situation au Zimbabwe.

Par ailleurs, ils se sont penchés avec inquiétude sur les rapports relatifs à la marginalisation des minorités ethniques au sein du Botswana (comme les Sans, par exemple) et au traitement des migrants du Zimbabwe. Les aspects autoritaires de la *Loi sur les spécialistes des médias* les ont également inquiétés, car ils semblent diffuser un message négatif concernant la liberté de la presse, qui est l'une des libertés fondamentales dans une démocratie.

L'épidémie de VIH/SIDA est une autre source d'inquiétude au Botswana. Le gouvernement a pris des mesures en instaurant des programmes d'éducation et de sensibilisation et en visant les populations à risque, et le taux d'infection au VIH semble diminuer, mais le pays a encore beaucoup de chemin à faire pour réduire le taux de nouvelles infections.

Les membres de la délégation se sont réjouis des mesures prises par le Botswana en matière de commerce et d'investissement. Ils ont pris connaissance de ses plans pour diversifier l'économie et moins dépendre de la production de diamants. Ces plans s'appuient sur l'idée de créer des conditions favorables à l'investissement dans d'autres secteurs, notamment la coupe de diamants, la production d'articles de cuir et de verre et l'élevage de bovins.

Pour régler ses problèmes en matière de développement, de santé et de diversification économique, le Botswana a besoin de ressources. Mais les membres de la délégation se sont fait dire et redire que son statut de pays à revenu moyen lui interdit l'accès au financement accordé par les donateurs. Le revenu par habitant est relativement élevé, mais le pays doit encore affronter beaucoup des problèmes propres aux pays moins développés et dont beaucoup sont liés à la pauvreté. Les membres de la délégation ont estimé que cela devrait entrer en ligne de compte lorsque le Canada évalue ses programmes d'aide.

En règle générale, les membres de la délégation ont trouvé que les représentants du pays parlaient avec franchise de la situation au Botswana et qu'ils avaient un point de vue pragmatique lorsqu'ils envisageaient des solutions.

Le Canada est en position de tirer parti de ses relations durables avec le Botswana. Il existe des possibilités d'échanges commerciaux et d'investissement, et il y a également des possibilités dans le secteur de l'éducation. L'Assemblée nationale aurait besoin d'aide pour renforcer sa capacité et former ses parlementaires et son personnel. Les diplomates de la mission canadienne à Harare pourraient être invités à se rendre plus souvent au Botswana.

En Zambie, les membres de la délégation ont eu le sentiment que des progrès ont été faits dans l'instauration d'un système qui fonctionne bien, mais qu'il y a encore à faire. La Zambie est une démocratie stable qui fonctionne bien malgré de longues périodes de gouvernement par un même parti et elle joue un rôle important dans les affaires régionales. Cependant, la situation du commerce (notamment les impôts élevés sur les profits) entrave l'investissement, l'infrastructure est insuffisante, et on a l'impression que la lutte contre la corruption a ralenti. Par ailleurs, l'épidémie de VIH/SIDA continuera de faire obstacle au développement, et il faudra faire des efforts supplémentaires pour réduire le taux d'infection.

Les membres de la délégation ont été encouragés par le dévouement des députés qu'ils ont rencontrés. Ils ont également pris connaissance de leur besoin d'aide pour communiquer avec leurs électeurs et du besoin d'aide de l'Assemblée nationale pour renforcer sa capacité et former ses parlementaires et son personnel. Ils ont eu le sentiment que les relations interparlementaires entre le Canada et la Zambie devraient être consolidées.

Ils se sont par ailleurs réjouis des efforts des députés zambiens pour lutter contre la corruption et du fait qu'on avait reconnu le problème et pris des mesures. Ils se sont également rendus à l'argument sincère que la Zambie est une jeune démocratie et que la lutte contre la corruption aux échelons inférieurs de l'administration prendra du temps.

En ce qui concerne le commerce et l'investissement, les membres de la délégation ont eu le sentiment que, pour attirer l'investissement étranger, la Zambie devrait régler un certain nombre de problèmes, dont le taux d'imposition et l'amélioration de l'infrastructure.

Au sujet du VIH/SIDA, les membres de la délégation se sont inquiétés du fait qu'on ne fait pas assez pour lutter contre l'épidémie.

Pour ce qui est des relations entre le Canada et la Zambie, ils ont estimé que les deux pays devraient trouver de nouveaux moyens de consolider leurs liens. En matière d'aide au développement, ils ont pris note des préoccupations des Zambiens à l'égard de l'essoufflement au sein des pays bénéficiaires à cause des différentes procédures requises par chaque pays donateur.

Sur la question des affaires régionales, les membres de la délégation se sont fait dire qu'un certain nombre des problèmes qu'affrontent les pays enclavés comme le Botswana et la Zambie supposent des solutions régionales. L'une des principales raisons est la nécessité de disposer de couloirs de transport afin que les marchandises puissent être livrées aux marchés destinataires en temps et lieu. Les longs délais aux frontières sont un problème supplémentaire. Les problèmes de sécurité dans la région en sont un autre, et le Botswana et la Zambie sont touchés par la situation au Zimbabwe en raison de l'exode de population en provenance de ce pays.

Cela dit, les membres de la délégation ont constaté que beaucoup de progrès ont été faits dans les pays de la SADC. La région est généralement en paix, et les habitants peuvent y circuler librement. Une grande partie du commerce du Botswana et de la Zambie se fait avec d'autres pays de la région.

Les membres de la délégation ont également pris connaissance des plans destinés à créer une seule et même zone de libre-échange entre le pays de la SADC, du COMESA et de la CAO. Selon eux, cela aidera à régler certains des problèmes touchant le commerce à l'échelle régionale. Ils n'ignorent pas qu'il faudra faire participer les parlements nationaux au processus d'intégration. Ils invitent le gouvernement du Canada à suivre de près cette évolution pour circonscrire les possibilités d'appui au développement de l'intégration régionale et d'amélioration de l'infrastructure régionale.

Enfin, les membres de la délégation souhaitent faire des observations sur l'influence grandissante de la Chine au Botswana comme en Zambie. De même que dans d'autres régions de l'Afrique, les Chinois œuvrent dans plusieurs domaines des économies de ces pays. Des comptes rendus anecdotiques font état du fait que les entreprises chinoises ne s'acquittent pas de toujours leurs responsabilités sociales, ni ne respectent les normes nationales liées au travail et la réglementation relative à l'environnement. En ce qui concerne l'aide au développement accordée par la Chine, la délégation a appris que celle-ci n'était pas assortie aux types de conditions souvent imposées par les donateurs occidentaux. La délégation a aussi appris qu'il y avait des difficultés à propos de l'approche chinoise sur l'aide au développement. Elle a conclu qu'il fallait mieux comprendre toutes les conséquences des différentes approches.

En conclusion, le Botswana et la Zambie sont des pays stables et paisibles, et leur engagement à se doter de gouvernements démocratiques en fait des partenaires intéressants pour le Canada. On peut y faire fructifier le commerce et l'investissement, et les plans destinés à favoriser l'intégration régionale et améliorer l'infrastructure peuvent rehausser leur intérêt économique à moyen terme. Le Canada joue un rôle limité dans les deux pays, mais il y jouit d'une bonne réputation. Le Botswana et la Zambie souhaitent resserrer les liens avec le Canada, et l'Association y est favorable.

REMERCIEMENTS

Les membres de la délégation désirent remercier M^{me} Kathy Stiles, M. Denis Langlois, M. Nlisi Chillie Motshusi, M. One Morapedi, M. Nkoloji Nkoloji, M. Pako Moremi, M^{me} Lebogang Diteko, M. Michael Tolle et M. Ed Pettitt, qui ont fait de leur visite au Botswana un succès. Ils tiennent à remercier tout particulièrement leur chauffeuse, l'incomparable M^{me} G.

Ils remercient également M. Anthony Mpolokoso, M. Pierre-Paul Perron, M. Louis-Frédéric Beudet, M. Solomon Milimbo, M. Chris Chikatula, M. Greg Saili, M. Opa Kapijimpanga et M. Hans Hesse, qui ont fait de leur visite en Zambie un même succès.

Respectueusement soumis,

L'honorable Raynell Andreychuk,
sénatrice, Coprésidente
Association parlementaire
Canada-Afrique

L'honorable Mauril Bélanger, P.C.,
député, Coprésident
Association parlementaire
Canada-Afrique

Frais de déplacement

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Afrique
ACTIVITÉ	Visites bilatérales au Botswana et en Zambie
DESTINATION	Gaborone, Botswana et Lusaka, Zambie
DATES	Du 14 au 19 février 2010
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'honorable Raynell Andreychuk L'honorable Mobina Jaffer
CHAMBRE DES COMMUNES	L'honorable Mauril Bélanger Yasmin Ratansi Johanne Deschamps Lois Brown Randy Hoback
PERSONNEL	Michael Dewing Maxime Ricard
TRANSPORT	98 769,98 \$
HÉBERGEMENT	12 442,17 \$
HOSPITALITÉ	5 170,68 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	4 991,45 \$
CADEAUX OFFICIELS	2 196,99 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	2 248,92 \$
TOTAL	125 820,19 \$